



[Le Web général](#)



[Les vidéos](#)

**TRANSPORTS**  
**Air France : menace de grève d'un syndicat de pilotes**

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France vient de déposer un préavis de grève pour les 27 et 28 mai afin d'obtenir la « réintégration » d'un ancien pilote de la compagnie, Norbert Jacquet.

[Les images](#)

# L'USINE NOUVELLE, AIRBUS, BOEING

## LES CONSEQUENCES MEURTRIÈRES DE LA CONCURRENCE INCONTROLÉE ENTRE AIRBUS ET BOEING

Des accidents inutiles vont encore survenir. L'Usine nouvelle, 10 février 2020 (extraits) :

**L'USINENOUVELLE** Aéro Auto Énergie Agro Ma région Innovation Plus ▾

## 737MAX, corruption... Quand la guerre Airbus/Boeing va trop loin

**OLIVIER JAMES** AÉRONAUTIQUE , AVIATION CIVILE , AIRBUS GROUP , AIRBUS , BOEING PUBLIÉ LE 10/02/2020 À 10H16

**ANALYSE** Entre la crise liée au Boeing 737 Max et les affaires de corruption chez Airbus, les deux grands avionneurs touchent aux limites de leur concurrence.

---

Entre la crise du Boeing 737MAX et les affaires de corruption chez Airbus, les avionneurs ont montré les sombres dessous de leur concurrence. © Pascal Guittet - L'Usine Nouvelle

TWITTER
 FACEBOOK
 LINKEDIN
 FLIPBOARD
 EMAIL

Tout à leur soif d'atteindre des sommets de ventes, les deux géants de l'aéronautique se sont brûlés les ailes. Si l'Europe peut se féliciter d'avoir su constituer avec [Airbus](#) un acteur de l'aéronautique capable de faire jeu égal avec l'américain [Boeing](#), force est de constater que le duel entre les industriels est allé trop loin durant la dernière décennie. La crise profonde que traverse Boeing avec le 737MAX et les affaires de corruption chez Airbus sont les révélateurs d'une course devenue folle. Et ces derniers mois auront été l'occasion de voir étaler au grand jour les dessous pas très nets d'une guerre commerciale menée à l'échelle planétaire entre ces deux acteurs.

*pratiques sont répandues chez d'autres industriels du secteur". Les combines révélées dans les rapports du PNF et du Serious Fraud Office britannique, dignes des romans d'espionnage, ne sont finalement pas sans rappeler les échanges entre salariés chez Boeing. Car là aussi, c'est la concurrence avec Airbus qui a poussé le groupe à franchir le Rubicon.*

Les messages transmis aux parlementaires américains fin 2019, et révélés en janvier, montrent une posture pour le moins arrogante au sein de Boeing, notamment vis-à-vis des autorités de certification, et une volonté de réduire les coûts à tous prix. L'ambition de Boeing de rattraper son retard sur l'Airbus A320neo qui, contrairement à ce qu'avait anticipé Boeing rencontra tout de suite le succès, a poussé à la faute. Il fallait aller vite. Manque de transparence, erreurs de développements, volonté de minimiser les modifications du nouvel appareil... L'industriel centenaire, figure emblématique de l'industrie américaine, a montré sa face la plus sombre.

Article L'Usine nouvelle :

<https://www.usinenouvelle.com/article/737max-corruption-quand-la-guerre-airbus-boeing-va-trop-loin.N927544>

Ce qu'on trouve dans cet article est à rapprocher de ce que j'expose depuis les années quatre-vingt en matière de sécurité aérienne et que je rappelle à l'occasion, par exemple :

- page du 8 octobre 2019 (« 157 personnes, dont 9 français, ont perdu inutilement la vie le 10 mars 2019 dans le crash en Ethiopie, conséquence d'une escalade meurtrière dans la prise de risque ») :

<http://jacno.com/prov/157-morts-inutiles-dont-9-francais-et-ce-nest-pas-fini.htm>

- page du 7 avril 2019 (« N'est-il pas temps d'en dire un peu plus sur la guerre souterraine que se livrent Airbus et Boeing sur fond d'accidents dont on cache les causes ? ») :

<http://jacno.com/prov/aerien-une-meurtriere-escalade-dans-la-prise-de-risque.htm>

## Le cas de l'AF447 Rio-Paris

Il est clairement démontré, documents à l'appui, que dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris (228 morts), **l'avocat de parties civiles Thibault de Montbrial a été corrompu**, « acheté » par le mis en examen Airbus et ses associés. Tout le monde peut le comprendre. Les documents utiles figurent dans un PDF (19 pages - 1,1 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/un-non-lieu-indigne-dune-democratie-af447-norbert-jacquet-17-octobre-2019.pdf>

## Début février 2020 : l'Agence française anticorruption a été informée

Page du 7 février 2020 : <http://jacno.com/prov/lagence-francaise-anticorruption-et-la-vie-humaine.htm>

## Un rappel utile

### En marge de l'affaire du crash de l'Airbus A 320 **Un pilote d'Air France porte plainte pour subornation de témoin**

**laine de membres. En 1985 déjà, Norbert Jacquet avait mis en cause, par écrit, la formation des pilotes à Air France ainsi que certains fonctionnements de l'aviation civile en évoquant la possibilité d'accidents.**

**Après le crash de l'Airbus à Habs-**

Quotidien l'Alsace du 16 novembre 1988 : « *En 1985 déjà,...* »

Suivent jusqu'à la fin du présent PDF quelques faits complémentaires significatifs sur les moyens mis en œuvre en France dans les enquêtes sur les accidents aériens depuis les années quatre-vingt.

## **CORRUPTION GENERALE ET SECURITE AERIENNE**

Des changements semblent être timidement intervenus récemment mais il n'est pas inutile de rappeler les méthodes qui ont cours habituellement dans l'aérien :

Dans l'aérien la corruption générale constitue la principale méthode de gestion, en premier lieu pour ce qui concerne les accidents et les incidents graves. Les conséquences en sont dramatiques : les morts inutiles s'accumulent par centaines. La corruption dans l'aérien c'est, entre autres :

- emplois **fictifs**, notamment à Air France, de femmes et d'hommes politiques et/ou de membres de leur famille et/ou de leurs collaborateurs et de divers « consultants » et autres « conseils »,
- **embauches directes par Airbus, Air France et par d'autres sociétés intimement liées aux deux précitées, de fonctionnaires ayant en charge la gestion d'accidents aériens,**
- distribution à grande échelle de billets d'avion gratuits, y compris à des magistrats à l'occasion,
- subventions par l'Etat à des organisations dont les dirigeants, magistrats et avocats, participent directement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- distribution de médailles de la Légion d'honneur, en guise de remerciement, à ceux qui participent directement ou indirectement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,
- multiplication de passe-droits et d'actions de favoritisme, au sein des institutions et hors de celles-ci (médiations audiovisuelles, « presse écrite », édition...), en faveur de quiconque est susceptible de rendre service dans le cadre des enquêtes falsifiées sur les accidents aériens,
- accessoirement, pressions sur les médias au moyen des budgets publicitaires.

# LE FAUX, SPECIALITE AERONAUTIQUE FRANCAISE

Pages 4 et 5 du présent PDF : ces vraies fausses licences de pilote de ligne ne rappellent-elles pas le vrai faux passeport d'Yves Chalié dans l'affaire Carrefour du développement ?

« Minute » du 21 février 1996 (article publié en Une)

## Le Scandale de l'Airbus D'Habsheim

# Un nouveau mystère !

**M**ichel Asseline, aux commandes le 26 juin 1988 de l'Airbus A 320 qui s'écrasait à Habsheim, faisant trois morts, aurait-il été victime de la part des autorités d'une tentative de corruption, pour assumer seul toutes les responsabilités et blanchir l'avion ? Une vraie fausse licence semble le prouver !

Rappel des faits : trois mois après l'accident, alors que l'enquête judiciaire débute, la commission de discipline de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) retire à Michel Asseline sa licence pour une durée de huit ans, sanction confirmée le 29 septembre 1988 par le ministre des Transports Michel Delebarre. Asseline doit donc remettre sa licence aux autorités. Par la force des choses, il en est dispensé : sa licence a en effet brûlé dans l'accident... ce qui est confirmé dans un courrier adressé par Claude Frantzen, membre de la DGAC, à la Federal Aviation Administration américaine, s'interrogeant sur la situation juridique de l'intéressé : « La licence de monsieur Asseline ayant brûlé dans l'accident, de ce fait il n'était de toute façon plus en possession de celle-ci. »



La vraie fausse licence de Michel Asseline qui lui fut remise par un haut fonctionnaire de l'Aviation civile quelques jours après sa suspension.



Or c'est faux, Asseline était en possession d'un duplicata de cette licence, avec tous les tampons nécessaires, datée du 25 mai 1988, un mois avant l'accident, donc antidatée ! A quoi pouvait lui servir ce morceau de papier officiel ? A se recaser plus facilement à l'étranger...

française qui, en octobre 1988, m'a remis cette vraie fausse licence. Ça reflétait apparemment la volonté du gouvernement français de me faciliter la tâche dans un éventuel reclassement à l'étranger.

Mais c'était sans doute un piège pour me faire accuser de faux et d'usage de faux. Je ne me suis jamais servi de ce duplicata... »  
La balle est désormais dans le camp de la DGAC. ☐

### Pas claire, l'aviation civile !

Est-ce la DGAC qui se serait prêtée à ce jeu ou Asseline qui serait un faussaire ? Joint au téléphone, ce dernier nous a donné sa version des faits : « C'est un haut fonctionnaire de l'aviation civile

Quand Maurice PAPON utilise le passeport d'un ami, GUIGOU intervient publiquement. Pour de fausses licences de pilote de ligne... aucune réponse.

Quand un passager trisomique ou obèse a un problème d'embarquement, GAYSSOT intervient publiquement (en plein mois d'août, depuis Béziers où il est en vacances). Pour de fausses licences de pilote de ligne... silence.

(J'attends toujours une réponse du gouvernement sur ces faux.)

« Minute » du 28 février 1996

## SCANDALE DE L'AIRBUS D'HABSHEIM (SUITE)

# Une seconde vraie fausse licence !

« Minute » révélait la semaine dernière que le commandant de bord Michel Asseline (suspendu le 29 septembre 1988 pour une durée de huit ans par le ministre des Transports Michel Delebarre suite à la catastrophe de Habsheim) avait bénéficié, à l'insu ou avec la complicité de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile), d'un vrai faux duplicata de sa licence, antidaté du 25 mai 1988, pour lui permettre de se recaser à l'étranger... Or il existe un second vrai faux duplicata, également antidaté du 25 mai 1988 !

Pourquoi cette multiplication de duplicatas ? Tout simplement parce que les faussaires semblent s'être emmêlés les pinceaux. Le faux que nous publions aujourd'hui porte en effet la signature de Bernard Palayret... Or c'est ce même Bernard Palayret

Deux vraies fausses licences pour le prix d'une ! Le duplicata signé par Bernard Palayret, un haut fonctionnaire de l'aviation civile, aurait dû en effet être détruit...

NOM (N) : ASSELINE  
 Prénoms (P) : Michel  
 Date de naissance (N) : 05-05-1944  
 Lieu de naissance (L) : Paris 15e  
 Nationalité (N) : Française  
 Domicile (D) :  
 Délivré à Paris le (A) : 25-06-69  
 Signature du titulaire : [Signature]  
 Pour le Ministère de l'Aviation Civile : [Signature] B. PALAYRET

NOM (N) : ASSELINE  
 Prénoms (P) : Michel  
 Date de naissance (N) : 05-05-1944  
 Lieu de naissance (L) : Paris 15e  
 Nationalité (N) : Française  
 Domicile (D) :  
 Délivré à Paris le (A) : 25-05-88  
 Signature du titulaire : [Signature]  
 Pour le Ministère de l'Aviation Civile : [Signature] Jean-Yves [Signature]

qui, le 29 septembre 1988, avait signifié sa mise à pied à Michel Asseline. Que le nom de la même personne apparaisse à la fois sur la lettre de sanction et sur la vraie fausse licence était vraiment trop gros...

D'où la nécessité d'un

second faux, c'est ce qu'explique Michel Asseline : « Trouvant sans doute la signature du haut fonctionnaire [Palayret, NDLR] trop voyante, car cette même signature était déjà apposée au bas du document me communiquant la décision du ministre de suspendre mes licences professionnelles, un fonctionnaire, que j'appellerai M. X, me demandait par téléphone de détruire la première vraie fausse licence et m'en remettait une nouvelle, toujours duplicata daté du 25 mai 1988, mais avec une autre signature et une autre photographie. »

Sur ordre de qui ? « Il est invraisemblable que M. X ait risqué la cour d'assises pour complicité d'établissement de faux en écriture publique. Il était certainement couvert à l'échelon supérieur et pour moi cette "faveur" sentait très mauvais. Je décidais

donc de ne pas détruire la première et me retrouvais en possession de deux vraies fausses licences, dont je ne me suis jamais servi, ne désirant pas être accusé de faux en écritures publiques, ce qui était peut-être d'ailleurs le but final des personnalités ayant couvert M. X ! »

Et, depuis huit ans, Michel Asseline attend qu'on lui restitue sa vraie licence. Le nouveau ministre des Transports de Bernard Pons, à qui il a demandé à bénéficier de l'amnistie présidentielle, lui a répondu qu'il n'en était pas question tant que l'affaire du crash de Habsheim n'aurait pas été jugée par la justice. Ce qui, bien que l'accident remonte au 26 juin 1988, ne semble pas être pour demain... Il y a des affaires que l'Etat a intérêt à étouffer.

O.F.

Au moment de la parution de ces articles l'instruction pénale sur le crash de Habsheim n'était pas close. En effet, l'avis de fin d'information a été notifié aux parties par le juge François Guichard en mars 1996. L'ordonnance de clôture avec renvoi devant le tribunal correctionnel a été prise par ce même juge en juin 1996.

J'ai envoyé ces articles dès leur parution, l'un puis l'autre, avec quelques commentaires, au juge Guichard et à René Pech, procureur de Colmar chargé du dossier au parquet. Ces magistrats ont regardé au plafond et fait semblant de ne rien voir. J'ai par la suite continué à diffuser ces articles. Sans effet.

Après les législatives anticipées de 1997 suivies de la nomination de Lionel Jospin comme Premier ministre, j'ai envoyé ces articles avec quelques commentaires à Matignon et dans les ministères intéressés (Justice avec Guigou et Transports avec Gayssot). On m'a jeté en prison à la suite d'une dénonciation mensongère émanant du juge Guichard, de la bâtonnière de Paris Dominique de la Garanderie et d'Airbus : six mois de détention provisoire (quatre mois maximum prévus par le code de procédure pénale, plus deux mois supplémentaires exceptionnels) sans aucun acte d'instruction. Dans le seul but de me détruire.

Comme ce ne fut pas suffisant, le juge Valat m'a ensuite envoyé directement de la prison en unité psychiatrique pour malades difficiles où les conditions de vie répondent à la définition de la torture. En raison d'une grève des infirmiers j'ai été transféré à Sarreguemines où les médecins ont compris que tout cela ne tenait pas debout et m'ont fait sortir le plus rapidement possible (deux mois). Des précisions sur le comportement crapuleux du juge Valat figurent dans un PDF (11 pages - 387 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/jean-paul-valat-et-les-fausses-licences-de-pilote-norbert-jacquet-4-mai-2017.pdf>

## AERIEN : OMERTA ET FALSIFICATIONS



Date de l'image : mai 2018 © 2019 Google

A gauche : Dugny, cité l'Eguiller le long du mur d'enceinte de l'aéroport du Bourget - A droite : entrée de l'aéroport, porte K



**Le Bourget :**  
**DC-3 F-BFGV du SGACC**  
**devant le hangar du SGACC**  
**(début des années soixante)**

L'aviation, je suis tombé dans la marmite à ma naissance en 1950. A Dugny, enclavé entre les pistes du Bourget, où j'ai passé toute mon enfance (dans les immeubles en briques rouges le long de la piste Nord-Sud, à l'extrémité sud), à quelques centaines de mètres du hangar du Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale, devenu la Direction générale de l'aviation civile, où travaillait mon père. La suite est à lire dans un PDF qui donne les précisions utiles sur ma connaissance des milieux de l'aéronautique depuis les années cinquante (PDF - 8 pages - 818 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/aerien-omerta-et-falsifications-norbert-jacquet-15-mars-2019.pdf>

On peut ajouter que mon père a été breveté mécanicien avion (militaire) sur Breguet 14 en 1934 (l'avion avait été retiré du service peu avant mais il était encore utilisé pour la formation).

\* \* \*